

DIAL

L'actualité en bref - mars 2006

Nicolas Pinet

samedi 1er avril 2006, par [Dial](#), [Nicolas Pinet](#)

AMÉRIQUE LATINE

Le gouvernement argentin a annoncé mardi 21 mars la résiliation du contrat trentenaire avec Aguas Argentinas, une filiale du groupe français Suez, pour manquements répétés dans la gestion de la distribution de l'eau dans la capitale argentine. Le gouvernement bolivien avait fait de même en 2005, après des manifestations massives de rejet de la part des habitants de la ville d'El Alto, qui jouxte La Paz. Suez ne dispose plus désormais que de petites concessions au Mexique et au Brésil. Depuis plusieurs années, la compagnie a réorienté ses activités de distribution d'eau vers l'Asie et l'Europe, considérées plus stables.

ARGENTINE

Le chef de gouvernement de la ville de Buenos Aires, Aníbal Ibarra, a été destitué mardi 7 mars par la commission parlementaire désignée par l'Assemblée législative municipale, par 10 voix contre 5. La commission avait été formée pour évaluer sa responsabilité dans l'incendie de la discothèque Cromagnon, qui avait provoqué la mort de 194 jeunes le 30 décembre 2004 (voir brèves de décembre 2004). Le chef du gouvernement municipal a été jugé politiquement responsable de la tragédie et destitué, mais la commission n'a pas prononcé son inhabilité à exercer d'autres fonctions publiques comme l'avait demandé la commission chargée de l'accusation.

Alors que se commémorait le 24 mars les 30 ans du coup d'État militaire de 1976, Les Archives de sécurité nationale (NSA), organisme indépendant basé à Washington, ont divulgué des documents récemment déclassés qui témoignent du soutien d'Henri Kissinger, alors secrétaire d'État des États-Unis, aux putschistes, et l'octroi de 50 millions de dollars d'assistance militaire en avril 1976.

Samedi 11 mars, le président argentin Néstor Kirchner et son homologue uruguayen Tabaré Vázquez ont conclu un accord préliminaire sur la base de la proposition du président argentin de suspendre les travaux pour 90 jours afin de procéder à des évaluations de l'impact environnemental des 2 usines de cellulose dont la construction est en cours du côté uruguayen du Rio Uruguay (voir brèves de février 2006). Mardi 21 mars, les habitants de la ville de Gualeguaychú, qui bloquaient depuis 46 jours un pont frontière, ont décidé de le rouvrir. Le déblocage des ponts était une des conditions requises pour l'ouverture des négociations, tout comme la suspension des travaux de construction. Une nouvelle réunion prévue mercredi 29 entre les deux présidents a été suspendue la veille du fait des divergences sur le texte à signer. Jeudi 30, une nouvelle proposition de texte a été présentée par la chancellerie argentine et bien reçue par le gouvernement uruguayen. Une rencontre pourrait donc avoir lieu début avril.

BOLIVIE

Une des premières lois promulguées par le nouveau président Evo Morales a été la Loi spéciale de convocation d'une Assemblée constituante dont les électeurs devront élire, dimanche 2 juillet, les 255 délégués. Le même jour, les électeurs devront aussi se prononcer par référendum sur la question de l'autonomie régionale, une mesure réclamée par les élites politiques et économiques du département de Santa Cruz, le plus riche du pays. L'Assemblée constituante doit commencer à siéger le 6 août à Sucre, la

capitale, et proposer une nouvelle Constitution dans un délai de 6 mois à un an.

Le gouvernement bolivien a fait connaître son intention de réactiver le processus de réforme agraire, prévue par la loi 1715 d'octobre 1996, et considérablement ralentie par l'opposition des grands producteurs agro-alimentaires de la région de Santa Cruz, à l'est du pays. Le président Evo Morales prévoit ainsi d'annuler une série de décrets de ses prédécesseurs Gonzalo Sánchez de Lozada (1993-1997 et 2002-2003), Hugo Banzer (1971-1978 et 1997-2001) et Carlos Mesa (2003-2005) qui autorisent la concentration de terres. Depuis la promulgation de la Loi du service national de réforme agraire en octobre 1996, seuls 13,1% des terres destinées à la production agricole et à l'exploitation forestière ont été déclarées conformes à la nouvelle norme légale.

Dans la nuit du 21 au 22 mars, 2 bombes ont explosé dans deux hôtels de La Paz, provoquant la mort de 2 personnes. Un citoyen états-unien de 25 ans et une citoyenne uruguayenne de 40 ans ont été détenus par la police et seront traduits devant la justice.

BRÉSIL

Le ministre des finances brésilien, Antonio Palocci a présenté sa démission fin mars, après avoir été éclaboussé par une série de scandales de corruption. Le président Luiz Inácio Lula da Silva a désigné son conseiller économique de toujours, Guido Mantega, pour le remplacer. Ce dernier était jusqu'alors président de la Banque nationale de développement économique et social (BNDES) et a déjà été ministre de la planification. Il s'est toujours montré critique de la politique de Palocci, ministre depuis la formation du gouvernement en janvier 2003, qui a maintenu les orientations du gouvernement précédent fondées sur des taux d'intérêt élevés réputés être un frein pour la croissance. Le nouveau ministre a cependant cherché à rassurer les milieux d'affaires en déclarant qu'il ne modifierait pas la politique économique.

CHILI

La cérémonie de prise de fonctions de la nouvelle présidente Michelle Bachelet a eu lieu le 11 mars à Valparaiso, où siège le parlement, en présence de 128 délégations étrangères et de 30 chefs de gouvernement. Le nouveau parlement issu des élections du 11 décembre s'est réuni pour la 1ère fois ce même jour. La présidente s'est rendue le 22 et 23 mars à Buenos Aires, pour son 1er voyage officiel, marquant ainsi sa volonté de renforcer les liens entre les deux pays.

COLOMBIE

Les élections parlementaires du dimanche 12 mars ont renforcé les partis conservateurs qui soutiennent le président Alvaro Uribe, le Parti de l'U, le Parti conservateur, le parti Changement radical et le parti Convergence citoyenne. Le Parti libéral - de tendance social-démocrate - présidé par César Gaviria, ancien président de Colombie (1990-1994) et ancien secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (1994-2004), et les partis de gauche réunis dans le Pôle démocratique alternative, n'ont obtenus que 28 sièges au Sénat, contre 72 pour les partis de la majorité. Le taux d'abstention et d'annulation a été très élevé - quasi 60%, 13% des votants annulant eux-mêmes leurs votes.

CUBA

Les Dames en blanc (voir brèves d'octobre 2004), un groupe d'une vingtaine de femmes qui réclament la liberté des membres de leurs familles emprisonnés ont réalisé une série de manifestations du 18 au 20 mars pour commémorer l'arrestation de 75 dissidents accusés d'agir pour le compte des Etats-Unis les 18, 19 et 20 mars 2003, et réclamer leur libération. Les détenus ont été condamnés les 4, 5 et 7 avril 2003 à des peines de prison allant de 6 à 28 ans.

ÉQUATEUR

Dans la nuit du 21 au 22 mars, le président équatorien Alfredo Palacio a émis le décret 1269 instaurant l'état d'urgence dans 5 des provinces affectées par les mobilisations indigènes et les blocages de route initiés 9 jours plus tôt pour protester contre l'imposition sans consultation populaire d'un Traité de libre-échange (TLC) avec les Etats-Unis. L'armée a donc été chargée de réprimer les mobilisations. Pendant ce temps, le ministre des affaires étrangères équatorien, Francisco Carrión, entamait jeudi 23 mars une nouvelle ronde de négociations à Washington. Dans la nuit du 23 au 24 mars, la Confédération de nationalités indigènes d'Equateur (CONAIE), prenait la décision d'arrêter provisoirement les blocages de route et les mobilisations pour protéger les manifestants contre la brutalité de la répression. Une assemblée extraordinaire de la confédération, réunie le 31 mars, a décidé de radicaliser les mobilisations dans tout le pays jusqu'à ce que les Equatoriens puissent se prononcer sur le TLC par leur vote. La déclaration finale de l'assemblée exige aussi le retour immédiat des négociateurs équatoriens présents à Washington, la fin de l'Etat d'urgence et la suppression de la confidentialité des documents élaborés lors des négociations du TLC afin que ceux-ci soient diffusés et débattus dans tout le pays.

HAÏTI

Le nouveau président haïtien, René Préval, s'est rendu fin mars à Washington et à l'ONU (New York), où il a demandé le soutien de la communauté internationale pour l'aider à affronter les problèmes sociaux et économiques de l'île. L'ambassadeur des Etats-Unis devant l'ONU, John Bolton, a promis un peu moins de 500 millions de dollars fin 2006 pour « la reconstruction d'Haïti et le retour à la démocratie ». René Préval a aussi sollicité l'arrivée rapide des fonds offerts en 2004 par une série d'organisations internationales et de gouvernements (voir brèves de juillet-août 2004) et dont seul un tiers (324 de 1000 millions de dollars) est jusqu'à présent parvenu à l'île.

PÉROU

Le 4 mars, une nouvelle fuite du gazoduc de Camisea, qui transporte le gaz extrait du gisement amazonien de Camisea jusqu'à l'Océan Pacifique, a provoqué une explosion dans la communauté indigène de Kepashiato, causant des brûlures à une femme et son fils et la destruction de cultures. Après ce 5e incident, la Banque interaméricaine de développement (BID), principale source publique de financement de l'ouvrage, a fait savoir qu'elle procéderait à une enquête, revenant ainsi sur sa décision de février (voir brèves de février 2006) qui avait rejeté un rapport alarmant jugé non-fondé. Le gouvernement péruvien a décidé fin mars que la compagnie Transport de gaz du Pérou (TGP), qui a construit le gazoduc, devrait financer l'inspection des conduits par des experts indépendants. TGP versera l'argent à l'Organisme de supervision des investissements énergétiques (OSINERG) et l'entreprise chargée de l'expertise sera désignée par une commission composée de représentants du ministère de l'énergie et des mines, de l'OSINERG et de la BID.

URUGUAY

Le président Tabaré Vázquez a effectué à la mi-mars une série de visites dans les pays voisins. Après avoir assisté à la prise de fonctions de Michelle Bachelet au Chili, il s'est rendu en Bolivie puis au Venezuela et au Brésil. Les présidents uruguayen et vénézuélien ont ainsi signé 12 nouveaux accords de coopération et insisté sur leur volonté de renforcer le Mercosur, dont le Venezuela est depuis décembre 2005 « membre de plein droit en cours de processus d'adhésion » (voir brèves de décembre 2005).

VENEZUELA

En février, la commission d'inspection des finances de l'Assemblée nationale a mis en évidence le détournement d'un million et demi de dollars sur les 6 millions destinés à la construction d'une sucrerie dans l'Etat de Barinas, au sud-ouest du pays. Une vingtaine de personnes dont le général Delfín Parra sont

impliqués dans l'affaire. Le ministre de l'agriculture, Antonio Albarrán a aussi été destitué et remplacé par Elías Jaua. C'est le plus grave cas de corruption rendu public depuis l'arrivée d'Hugo Chávez au pouvoir en 1999.

La réforme agraire, qui s'appuie sur une loi de 2001, dont l'application a véritablement commencé en 2003, redistribue les terres non exploitées de grandes propriétés rurales sous la forme de parcelles octroyées à des coopératives, des groupements de producteurs et des familles. Depuis 2003, le gouvernement a ainsi redistribué plus de 2 millions d'hectares à 160 000 familles. Mais la rapidité du processus s'accompagne parfois d'un excès d'improvisation qui nuit aux bonnes intentions de l'entreprise et risque d'hypothéquer le développement des exploitations créées.

- [Dial](#) - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - L'actualité en bref.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française (Dial - www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.